

ltarc2050

Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration

En raison de la crise du COVID-19, les informations ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées, notamment celles qui concernent le mode d'enseignement (en présentiel, en distanciel ou sous un format comodal ou hybride).

8 crédits	90.0 h	Q1



Cette unité d'enseignement bisannuelle n'est pas dispensée en 2020-2021!

Langue d'enseignement	Français			
Lieu du cours	Tournai			
Thèmes abordés	L'enseignement de l'orientation « Architecture et Patrimoine » vise à confronter l'étudiant à l'interaction entre les conditions physiques et les conditions culturelles du projet d'architecture dans un bâti préexistant			
	Les opportunités d'articuler cette question à la recherche universitaire portent notamment sur une vision transdisciplinaire de la connaissance et de la compréhension de l'état physique du bâti ainsi que sur la méthodologie d'intervention et l'intégration du projet dans ce bâti préexistant.			
	MODULE B (bisannuel): « Projet d'intégration »			
	Ce module vise à expérimenter de manière approfondie par le projet, les différents aspects et exigences liés à l'adaptation d'un bâti pré- existant aux enjeux contemporains. Outre les notions de parti architectural et de réhabilitation, les étudiants pousseront leur démarche jusqu'aux détails d'exécution des parties les plus significatives de leur projet.			
	Le module est alimenté par des cours théoriques, des exposés ex-cathedra et/ou de séminaires participatifs. L'enseignement développe les thématiques suivantes :			
	- Archéologie du bâti.			
	- Matérialité & Intégration architectonique dans le patrimoine.			
	- Technique & Confort.			
	Atelier B: Réalisation d'un projet d'intégration architecturale dans un bâti existant.			
	Ce module questionne une démarche de conceptualisation d'une situation en lien avec la réalité disciplinaire.			
	Il vise à expérimenter de manière approfondie par le projet, les différents aspects et exigences liés à l'adaptation d'un bâti pré- existant aux enjeux contemporains. Outre les notions de parti architectural et de réhabilitation, les étudiants pousseront leur démarche jusqu'aux détails d'exécution des parties les plus significatives de leur projet.			
	Pour information : le MODULE A explore la question de « l'étude préliminaire »			
	Préalable à la réalisation d'un projet dans un bâti existant.			
Acquis d'apprentissage	Hiérarchiser les choix de conception par un argumentaire étayé des références aux théories de la restauration;			
	- choisir des techniques constructives et des matériaux à mettre en œuvre dans le cadre d'une			
	intervention contemporaine et en démontrer les relations avec l'édifice existant;			
	 objectiver sa démarche sur la base d'une analyse critique d'ouvrage et/ou de réalisation de référence; 			
	- comprendre le comportement physique d'un édifice et identifier les options techniques mises en œuvre initialement pour en assurer l'utilisation et le confort;			
	- formuler des choix et mobiliser des compétences dans le cadre d'un projet de restauration ou de réaffectation nécessitant l'intégration des techniques spéciales (HVAC et éclairage) dans le bâti ancien ou à valeur patrimoniale.			
	1 Contribution au référentiel des acquis d'apprentissage :			
	Mobiliser d'autres disciplines :			
	 Aller à la rencontre d'autres concepts et méthodes, échanger et nourrir la réflexion architecturale. 			
	 Manipuler stratégiquement des contenus d'autres disciplines pour questionner la conception et la mise en œuvre du projet d'architecture 			
	Expérimenter une démarche artistique :			
	 Poser un acte volontaire sur une indétermination de départ en rassemblant des éléments qui sont a priori diffus et hétérogènes pour faire une proposition appréhendable par autrui. 			
	Concrétiser une dimension technique :			
	 Intégrer et développer des savoirs techniques et scientifiques de l'édification en vue de les manipuler comme levier d'une conception architecturale performante et soutenable. 			

Oniversite catholique de Et	ouvain - Question d'architecture: architecture et patrimoine - Module B : projet d'intégration - cours-2020-ltarc2050				
	Discerner et reformuler une compréhension intitive des structures en vue de concré une production architecturale créative, inventive et/ou innovante.				
	Se constituer une culture architecturale :				
	Rechercher des références qui, par analogie, ouvrent à d'autres interprétations du contexte.				
	La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».				
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.				
acquis des étadiants	Chaque module fait l'objet d'une :				
	 Evaluation continue sur le processus de recherche et de l'élaboration progressive du projet d'intégration. Evaluation de la production finale : pertinence de l'intégration du programme, qualité de l'intégration architectorique moîtrice du choix et de l'intégration des équipements. 				
	architectonique, maîtrise du choix et de l'intégration des équipements.				
	 La production fait l'objet d'une argumentation orale. Les co-titulaires participent tous à l'évaluation de l'activité sous forme d'un jury constitué des enseignants cotitulaires et d'invités externes ayant une expertise dans le domaine à l'étude. Une seule note, globale, est attribuée pour l'unité d'enseignement. 				
Méthodes d'enseignement	En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées.				
	Le module est alimenté par des cours théoriques, des exposés ex-cathedra et/ou de séminaires participatifs.				
Contenu	Le sujet proposé à l'étude est le Mont de Piété à Tournai, construit en 1622 par Wenceslas Cobergher rue des Carmes, rue du Mont de Piété et rue des Bouchers Saint-Jacques. Il s'agit d'une typologie particulière liée à une fonction nouvelle au début du XVIIème siècle : les nécessiteux pouvaient déposer un objet en gage pour obtenir un prêt d'argent. Ce système philanthropique qui lutte contre le prêt à usure devient une institution d'état et engendre la construction de bâtiments presqu'identiques dans tous les Pays-Bas méridionaux : Bergues, Bruxelles, Gand, Namur, Mons, Tournai, Valenciennes'				
	A Tournai, le bâtiment est actuellement occupé par le Musée Archéologique de Tournai, très peu visité et dont l'environnement immédiat, qui compose le site (bâtiments, cours et jardins) est quelque peu délabré. L'affectation muséale n'est pas remise en question.				
	Il est demandé aux étudiant-e-s, qui travailleront en groupe :				
	 de compléter les documents d'archives (plans, coupes, élévations traditionnels) qui seront mis à leur disposition en procédant à des relevés ponctuels, des mises à l'échelle d'identifier les différentes parties de cette extrémité d'îlot et de procéder à l'archéologie du bâti, d'établir une chronologie, une hiérarchie des valeurs et des potentiels de proposer un moster plan de mise en valeur à la fais du potrimeire et des cellections du Musée 				
	 de proposer un master-plan de mise en valeur à la fois du patrimoine et des collections du Musée archéologique en menant une réflexion sur l'ensemble du site (mise en valeur du bâti, affectations des bâtiments annexes, statut des entrées et des espaces extérieurs, proposition d'un parcours de visite, scénographie de l'exposition des collections, ') 				
	 de proposer des interventions ponctuelles, de maitriser l'intégration architectonique jusqu'au détail : volumétries, matériaux, structure, accroches au patrimoine existant ' d'expérimenter et argumenter une démarche architecturale allant de l'intégration, de l'interprétation d'un élément ou d'un volume dans un vocabulaire architectural contemporain à la restitution à l'identique d'éléments disparus 				
	 de maîtriser l'intégration des équipements et des techniques de confort : chauffage, éclairage, confort sanitaire, accessibilité, prévention incendie. 				
Faculté ou entité en charge:	LOCI				

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)						
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage		
Master [120] en architecture/ TRN	ARCT2M	8		0		
Master [120] en architecture/ BXL	ARCB2M	8		•		